



Département de l'Ardèche

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL D'AGGLOMERATION

Séance du 5 mars 2026

Nombre de membres	
Afférent au CC	En exercice
70	70
Présent	Votant
55	56

Date de convocation

27 février 2026

**Administration générale -
Atelier des territoires -
Gestion commune de
l'espace et gouvernance -
Motion**

**N° de la délibération
2026-166**

Secrétaire de séance :
Laëtitia BOURJAT

Le cinq mars deux mille vingt-six à dix-huit heures trente,

Le Conseil de la Communauté d'Agglomération ARCHE Agglo s'est réuni à la salle Georges Brassens à Tournon-sur-Rhône sous la présidence de Monsieur Frédéric SAUSSET.

Présents : MM. Xavier ANGELI, Pascal BALAY, Paul BARBARY, Laurent BARRUYER, Pascal BIGI, David BONNET, Jean-Louis BONNET, Mme Laëtitia BOURJAT, MM. Michel BRUNET, Patrick CETTIER, Pascal CLAUDEL, Mme Delphine COMTE, MM. Thierry DARD, Serge DEBRIE, Mme Christèle DEFANCE, MM. Denis DEROUX, Yann EYSSAUTIER, Bruno FAURE, Mmes Muriel FAURE, Valina FAURE, Mme Christiane FERLAY, M. Gilles FLORENT, Mme Béatrice FOUR, M. Claude FOUREL, Mmes Annie FOURNIER, Isabelle FREICHE, MM. Michel GAY, Michel GOUNON, Pierre GUICHARD, Emmanuel GUIRON, Mmes Laurence HEYDEL-GRILLERE, Elisabeth JUNIQUE Marie-Claude LAMBERT, Danielle LECOMTE, Dominique LEPAGE, MM. Gilbert LA RUSSA, Pierre MAISONNAT, Jean-Michel MONTAGNE, Jean-Louis MORIN, Mmes Stéphanie NOUGUIER, Agnès OREVE, Sandrine PEREIRA, M. Jacques POCHON, Mmes Isabelle POUILLY, Nathalie RAZE, M. Gérard ROBERTON, Mme Emmanuelle ROCHE, MM. Alain SANDON, Frédéric SAUSSET, Mme Anne SCHMITT, MM. Pascal SEIGNOVERT, Jean-Paul VALLES, Roger VOSSIER, Jean-Christophe WEIBEL, Jean-Louis WIART.

Excusés : Mme Myriam FARGE (pouvoir à M. Jean-Paul VALLES), Mme Annie GUIBERT (pouvoir à Mme Nathalie RAZE), M. Régis REYNAUD (représenté par son suppléant M. Gilbert LA RUSSA), M. Bruno SENECLAUZE (représenté par sa suppléante Mme Emmanuelle ROCHE), M. Xavier AUBERT, Mme Véronique BLAISE, M. Guy CHOMEL, Mme Amandine DEYGAS, M. Patrick FOURCHEGU, Mme Isabelle GUILLIAUMET, M. Fabrice LORIOT, M. Laurent MAILLARD, Mme Christelle MARION, Mme Ingrid RICHIOUD, M. Charles-Henri RIMBERT, M. Vincent ROBIN, Mme Mélanie ROZENAC.

La période de fin de mandat est généralement propice pour tirer des bilans de l'action passée et prendre un temps pour apprécier le chemin parcouru. Pour notre agglomération cela est d'autant plus nécessaire que le mandat qui s'achève aura été le premier dans un format classique. Il a été pour nous l'occasion d'asseoir ARCHE Agglo dans le paysage local et de décliner son action au service du quotidien de nos administrés

Mais au-delà d'un bilan purement factuel et financier, les membres de l'exécutif communautaire ont souhaité porter un regard sur les enjeux auxquels nos successeurs allaient être confrontés. **Notre territoire, comme beaucoup d'autres, doit aujourd'hui concilier développement local, préservation des ressources et cohésion sociale. Cela suppose un travail collectif et agile intégrant les limites qui s'imposent à tous : environnementales, financières et humaines. Les principes de soutenabilité et d'équité doivent renforcer la qualité de l'action publique et du débat démocratique.**

Trois grandes thématiques ont émergé :

- ✓ **la gouvernance et « aller vers »** : l'organisation politique et technique de l'agglomération, le lien avec les communes, avec les conseillers municipaux, avec les acteurs du territoire et la population,
- ✓ **le pilotage et évaluation des politiques publiques** : l'évaluation, les critères de décision, la capacité à renoncer,
- ✓ **la gestion en commun du foncier** : comment préserver la ressource foncière, comment répondre aux objectifs du Zéro Artificialisation Nette ?

Durant l'année 2025 les membres du bureau répartis au sein de ces trois ateliers ont travaillé, échangé, rencontré des collectivités, des « experts », les conseillers communautaires et municipaux ont été invités à participer à 6 temps de travail avec pour objectif de proposer un vademecum partagé des bonnes pratiques.

L'ensemble de cette production s'inscrit dans une démarche de transmission sous forme d'un message à destination de la future équipe. Elle s'appuie sur le travail accompli, d'une part, et sur l'expérience de ces 9 années de constructions d'autre part, et répond aux enjeux des transitions pour concilier développement local, préservation des ressources et cohésion sociale.

Après en avoir délibéré à :

- 56 Voix pour
- 0 Voix contre
- 1 Abstention

Le Conseil d'Agglomération :

- **APPROUVE** la motion ci-annexée retraçant la démarche engagée et les grandes orientations et plan d'actions qui en découlent.

Ainsi fait et délibéré les jours, mois et an ci-dessus.

Tous les membres présents ont signé au registre.

Pour extrait certifié conforme,

Mercuriol-Veaunes, le 5 mars 2026.

Signé électroniquement par : Frédéric SAUSSET

Date de signature : 06/03/2026

Qualité : Le président ArcheAgglo